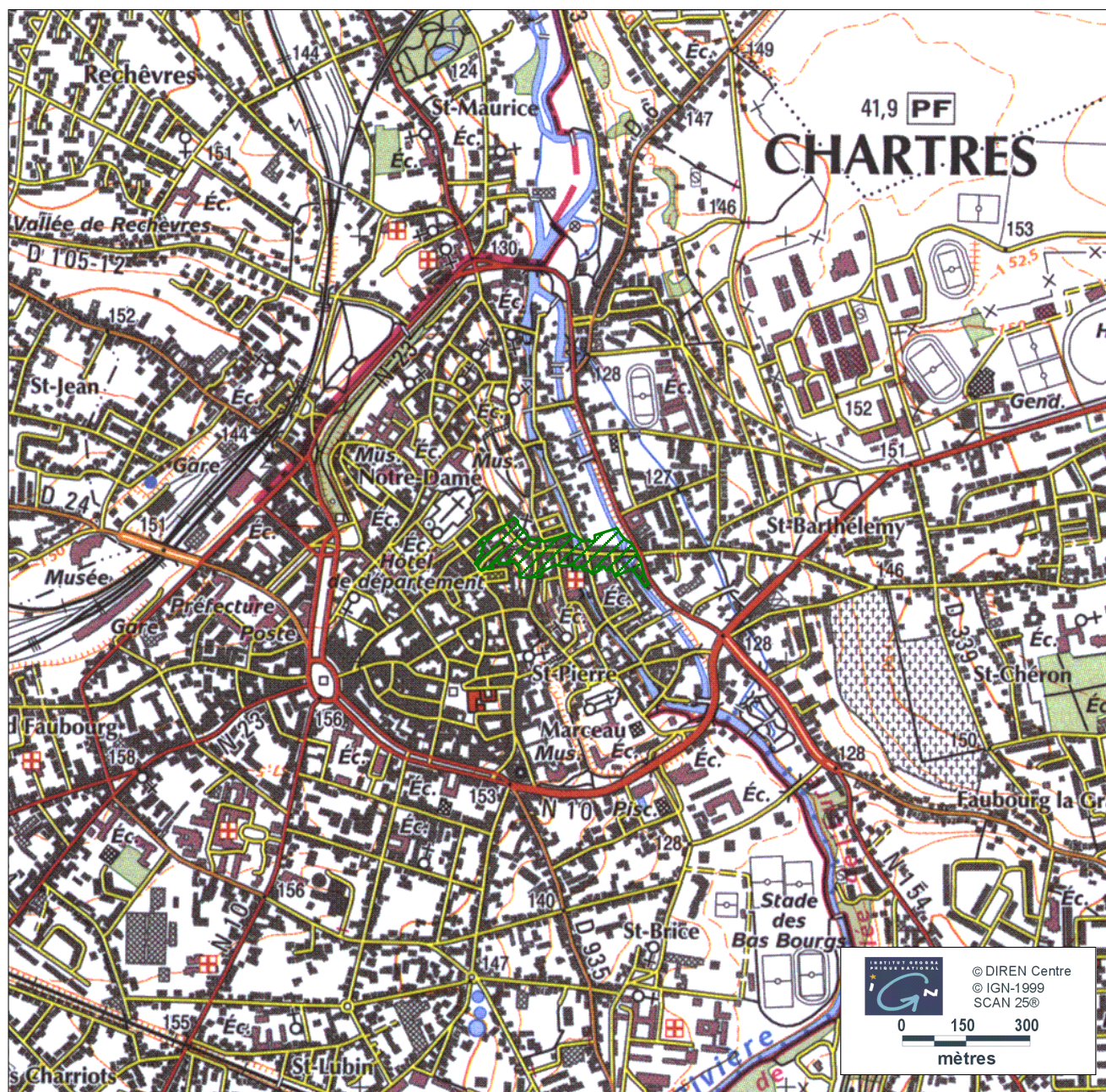
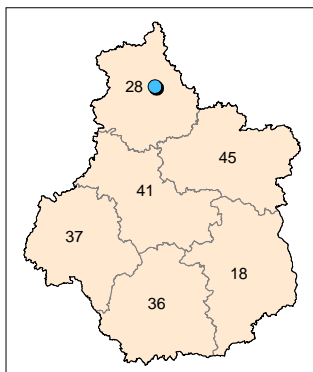


Nom : les Abords de la porte Guillaume, du pont Bouju et Tertre de la Poissonnerie

Commune(s) concernée(s) : Chartres

Date de l'arrêté : 29/12/1943

Surface : 3 ha



Date de réalisation : 18/12/2000

DIREN Centre - 5 Avenue Buffon - BP 6407 - 45064 ORLEANS CEDEX 2 - Téléphone 02 38 49 91 91



→ Fiche technique

Commune :

Chartres

Situation : **Est / Sud-Est de la
vieille ville**

Site inscrit par arrêté du
29/12/1943

Superficie : **3,06 ha**

Propriété :

publique et privée

Monuments historiques :

**Maison du Saumon,
façade et comble**

(Cl.MH 05/05/1928) ;

**Maison dite de la reine
Berthe, escalier**

(Cl.MH Liste de 1889) ;

Vestiges

de la Porte Guillaume

(Cl.MH Liste de 1840)



Les abords de la Porte Guillaume, du Pont Bouju et le Tertre de la Poissonnerie

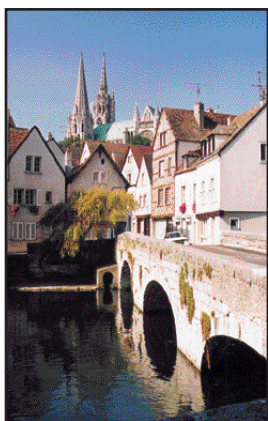
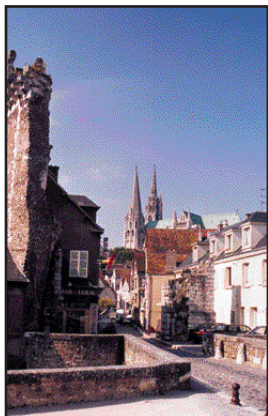
Origine et intérêt du site

C'est dans un souci de respect du patrimoine architectural et dans un contexte de protection générale réglementant les constructions et les affichages au sein de la ville que ce site a été inscrit.

Le Rapport Général du Secrétariat Général des Beaux Arts, Chantier Intellectuel des Sites, énonçait : *"Les pèlerins innombrables venant visiter Notre-Dame, beaucerons de la plaine voisine, ou voyageurs intrépides des provinces lointaines de l'Est, entraient à Chartres par la Porte Guillaume. Depuis qu'ils avaient atteint la vaste étendue des champs faiblement ondulés et couverts d'épaisses et mouvantes moissons, les deux tours guidaient leur marche patiente. (...) La foule entrait sous la porte massive couronnée de créneaux, et les flèches, qui depuis des lieues guidaient la marche,*

faisaient taire la lassitude, s'offraient encore aux yeux assoiffés de miracles sous la voûte de pierre de la Porte Guillaume, dans le cadre tumultueux des maisons. (...) Par bonheur, la ville est restée, gardant à peu près intact son visage charmant, continuant au cours de longs siècles à fleurir de ses toits le parterre de Notre Dame. Ainsi qu'il y a cinq ou six cents ans on peut passer cette porte, gravir ces pentes : Porte Guillaume, rue du Bourg, rue St Emon. Seul le tertre de la Poissonnerie a été modifié. Il ne faut pas le regretter pour ses habitants et l'on doit s'en réjouir pour la perspective agréable qu'il offre sur les tours de la Cathédrale. La Place de la Poissonnerie a, par contre, gardé tout son caractère. Les maisons y sont curieuses et coiffées de pignons aigus (...). Tout cet





ensemble attrayant, témoin d'un passé tumultueux et fervent doit rester."

Outre un espace très dégagé qui laisse au regard une vue séduisante sur la cathédrale, ce site a une apparence des plus attachantes. Ces suites de petites rues d'origine médiévale, où au détour de l'une d'entre

elles se trouve une maison typique à pans de bois, lient la cathédrale à la Porte Guillaume. Ce caractère moyenâgeux donne au paysage une totale harmonie pour le promeneur qui, du haut du coteau opposé, contemple la ville.

Description

De manière linéaire, le périmètre s'étend du Tertre de la Poissonnerie à la vallée de l'Eure, comprenant ainsi les principaux quartiers moyenâgeux de Chartres.

Les abords de la cathédrale, avec leurs anciennes rues commerçantes, étroites et sinueuses, constituent le cœur de la ville haute. Certaines maisons ajoutent un caractère pittoresque au site, telle la Maison du Saumon et de la Truite, bâtiment à colombages des XV^{ème} et XVI^{ème} siècles. Puis, après avoir descendu une série de marches, on aborde la basse ville, à l'angle

de la rue des Ecuyers et de la rue Saint Eman, où peuvent être admirées des maisons à colombages, dont un escalier du XV^{ème} - XVI^{ème}, dit de la reine Berthe. Enfin, à partir du Pont Bouju, les bords de l'Eure constituent la troisième composante du site. Les vestiges de la porte Guillaume du XII^{ème} - XIV^{ème} siècle sont les derniers éléments importants de l'enceinte médiévale de Chartres, détruite en 1944. Elles délimitent le périmètre au niveau des fossés de l'Eure.

→ Enjeux

Les enjeux sont essentiellement d'ordre architectural puisqu'il s'agit de préserver au centre ancien toutes ses qualités urbanistiques, ainsi que les perspectives et les angles de vues sur la cathédrale. Entre autres, cela concerne donc le maintien des vestiges de la Porte Guillaume, la restauration et la réhabilitation des constructions anciennes, et notamment les maisons à colombages.

